

# Conditions Générales de Vente

Applicables à compter du 01/09/2009

## ENTRE

Le client, ci-après dénommé le « CLIENT »

## ET

DEV-IT, située au 3 rue de l'Ecu 60200 Compiègne dont le siège social est C2ER - Aymeric BRISSE, 15 quai d'aval, 60100 CREIL, SARL au capital de 3000€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Compiègne sous le numéro 502 293 939, numéro TVA intracommunautaire FR 215 022 939 39, ci-après dénommée « DEV-IT ».

L'activité du bénéficiaire est régie par les dispositions du contrat d'appui au projet d'entreprise - loi n°2003-721 du 1er août 2003 - dont C2ER assure la gestion du 1 août 2009 au 31 juillet 2010,

## Article 1 – Champ d'application

1. Les présentes conditions générales de vente et de prestation de services s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par DEV-IT.
2. Ces conditions générales de vente sont seules applicables, à l'exclusion des conditions générales ou particulières du CLIENT que DEV-IT n'aurait pas expressément acceptées par écrit.
3. DEV-IT pourra modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur le site Internet [www.dev-it.com](http://www.dev-it.com). Les conditions en ligne au moment de la commande restent d'application pour cette commande. Le CLIENT est censé en avoir pris conscience, en avoir accepté toutes les clauses et renoncer à se prévaloir de ses conditions d'achat.

## Article 2 – Offre et commande

1. Sauf stipulation contraire dans les conditions particulières de DEV-IT, le délai de validité de nos offres est de un mois.
2. Toute commande qui n'aura pas été précédée d'une offre écrite de DEV-IT, ne liera la société que si une acceptation écrite a été envoyée par DEV-IT.
3. Nos agents ou représentants ne disposent pas d'un pouvoir de représentation. Les ventes qu'ils négocient n'acquièrent donc un caractère ferme qu'après l'envoi par DEV-IT d'une acceptation écrite de la commande.

## Article 3 – Tarifs et moyens de paiement

1. Les tarifs de DEV-IT sont libellés en euros, TVA non comprise. Toute augmentation de TVA ou toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et celui de la livraison sera à charge du CLIENT.
2. Les tarifs de DEV-IT ne visent que la fourniture de prestations de services décrites dans les conditions particulières à l'exclusion de tous autres travaux et prestations. Si ceux-ci sont

commandés par le CLIENT, ils lui seront facturés en plus du prix prévu dans les conditions particulières.

3. Toute prestation périodique (hébergement, gestion du nom de domaine, ...) est en droit de recevoir une révision de tarif au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.
4. L'unique moyen de paiement accepté est le chèque bancaire devant être libellé exclusivement à l'ordre de « C2ER - Aymeric Brisse ». Tout frais entraîné par l'utilisation d'un moyen de paiement est à la charge du CLIENT.

#### **Article 4 – Paiement**

1. Les factures sont payables, dans la devise de facturation, au siège social de DEV-IT, au plus tard trente jours calendrier après la date de facturation.
2. DEV-IT considère toute facture réglée lors de la réception du paiement.
3. Toute réclamation relative à une facture devra être transmise par écrit, au siège social de DEV-IT, huit jours calendrier après sa réception. A défaut, le CLIENT ne pourra plus contester cette facture.
4. Le paiement des prestations périodiques (hébergement, gestion du nom de domaine, ...) se fait au plus tard à chaque date d'anniversaire de la commande.
5. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé de la facture.
6. En cas de défaut de paiement d'une facture à l'échéance, le paiement de la totalité des factures deviendra immédiatement exigible.
7. En application des lois en vigueur, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans les cas où les sommes dues sont payées après cette date. En cas de retard de règlement, les sommes échues porteront intérêt à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 7 points de pourcentage (article L441-6 du Code de commerce).
8. En cas de retard ou d'incident de paiement, DEV-IT se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le CLIENT du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées.

#### **Article 5 – Délais**

1. Sauf garantie expresse donnée dans les conditions particulières, les délais de livraison mentionnés dans les conditions particulières ne sont pas des délais de rigueur. La responsabilité de DEV-IT ne pourra être engagée que si le retard est important et imputable à sa faute lourde.
2. Le CLIENT ne pourra invoquer les délais d'exécution pour demander la résolution du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication, sauf stipulation contraire écrite expressément acceptée par DEV-IT.

#### **Article 6 – Propriété intellectuelle**

1. Sauf convention contraire dans les conditions particulières, tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété

littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, les droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, les droits sur le contenu des bases de données, dits « droit sui-generis », afférents aux développements spécifiques réalisés ainsi que tout code informatique écrit en vue d'être utilisé par le CLIENT restera la propriété de DEV-IT jusqu'au paiement de l'entièreté du montant des factures relatives à la prestation de services.

2. Le CLIENT sera donc libre de modifier ou de reproduire l'ensemble des pages du site Internet, les fichiers, programmes ou composants du site Internet ainsi que ses réactualisations, et ce pour une durée illimitée. Ne sont pas concernés par cet article, les packs « Présence » et « Equilibre », qui restent la propriété de DEV-IT.

## **Article 7 – Responsabilité du CLIENT**

1. Le CLIENT est le seul responsable du contenu des publications dont il demande l'exécution par DEV-IT. Le CLIENT s'engage, notamment et de manière non limitative, à obtenir les autorisations et à acquitter les droits éventuels sur les textes, photos, illustrations, musiques et en général sur toute œuvre utilisée.
2. Le CLIENT s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
3. Les informations diffusées sur le site Internet par le CLIENT après sa mise en ligne clôturant la prestation de services le sont sous sa seule et unique responsabilité. En conséquence, DEV-IT n'est tenu à aucuns dommages et intérêts pour des dégâts encourus par le CLIENT.

## **Article 8 – Responsabilité de DEV-IT**

1. DEV-IT garantit que les logiciels et les éléments créés et fournis au CLIENT respectent les droits des tierces parties et ne sont pas illégaux.
2. DEV-IT décline toute responsabilité en cas d'interruption de service Internet ou de perte de données causée par un fournisseur d'accès à Internet n'ayant aucun lien direct avec elle. De même DEV-IT ne peut être tenue responsable des dommages directs ou indirects causés par une interruption temporaire des services de ses fournisseurs, services comprenant l'hébergement du site web ou du service e-mail.

## **Article 9 – Confidentialité**

1. Tant le CLIENT que DEV-IT s'engagent à ne pas divulguer à des personnes tierces des informations confidentielles, comprenant de manière non exhaustive les codes d'accès et mots de passe, informations financières, les données de facturation et les informations sur le hardware, les logiciels et le service.

## **Article 10 – Résolution de la vente**

1. Le présent contrat est valable jusqu'au moment de l'achèvement du site ou, le cas échéant, jusqu'à résiliation par le CLIENT du contrat.
2. DEV-IT est en droit de résoudre la vente, de plein droit, par une notification au CLIENT par lettre recommandée, en cas d'inexécution grave par le CLIENT d'une de ses obligations

contractuelles, notamment s'il est en retard de paiement d'une facture de plus de trente jours calendrier ou si il s'avère qu'il n'exécutera pas ou risque sérieusement de ne pas exécuter l'une de ses obligations principales, et ce avant même que cette obligation soit exigible.

3. En cas de résolution de la vente en application des alinéas ci-dessus, le CLIENT sera redevable à DEV-IT de la totalité des sommes dues à titre de dommages et intérêts en plus des majorations éventuelles citées dans l'article 4.

## **Article 11 – Résiliation**

1. Les prestations périodiques (hébergement, gestion du nom de domaine, ...) peuvent être dénoncées au moins un mois avant leurs dates d'échéance.

## **Article 12 – Informatique et Liberté**

1. Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et ses décrets d'application, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, exerçable auprès de DEV-IT, 3 rue de l'Ecu 60200 Compiègne.
2. Il est entendu que DEV-IT pourra faire état du nom ou de la dénomination sociale et commerciale du CLIENT à titre de références aux fins de sa propre promotion commerciale.
3. Sauf mention contraire, le CLIENT s'engage à faire figurer sur toutes les pages du Produit la mention « Réalisation Dev-IT (<http://www.dev-it.com>) ». DEV-IT ou ses intermédiaires commerciaux sont autorisés à utiliser le Produit à des fins de démonstration.

## **Article 13 – Loi applicable et Tribunal compétent**

1. De convention expresse, le présent contrat sera gouverné par le Droit français.
2. En cas d'échec d'une procédure amiable, tout litige découlant des présentes conditions est de la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Compiègne.